

24 - Délégation de Service Public - Gestion et organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse - Association Les Francas du Doubs - Rapport 2013

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur : La Ville de Besançon a la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse à l'Association Les Francas du Doubs via un contrat de délégation de service public. En respect des dispositions légales, le délégataire soumet au Conseil Municipal le compte rendu de ses activités au titre de l'année écoulée.

1 - Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire la mission d'assurer la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse
Nature de la convention	Délégation de service public
Date de signature de la convention	22 décembre 2008 Date d'effet le 1 ^{er} janvier 2009
Durée de la convention	6 ans
Echéance de la convention	31 décembre 2014
Caractéristiques générales	<p>Le délégataire assure tout au long de l'année la gestion d'accueils de loisirs et de jeunes (y compris les services de transport et de restauration y afférant) et participe à la mise en œuvre de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse.</p> <p>Il est précisé que tous les projets et structures d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse organisés sur le territoire bisontin ne sont pas intégrés à la présente délégation.</p> <p>Le délégataire s'engage à assurer le bon fonctionnement, la continuité, l'égalité des usagers devant le Service Public, une qualité optimale et la bonne organisation du Service.</p> <p>Les missions confiées s'articulent autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueils de loisirs et de jeunes et espace d'animation d'été, - projets et opérations d'animation enfance jeunesse, - participation à des instances partenariales. <p>La Ville met à disposition les sites d'accueils de loisirs et des locaux administratifs.</p> <p>Contraintes particulières : la politique enfance-jeunesse de la Collectivité se construit en partenariat avec la CAF du Doubs (contrat enfance jeunesse).</p>
Avenant	<p>Le contrat conclu prévoit un avenant annuel dans lequel sont actualisés le niveau d'activité requis, le montant du financement et les sites mis à disposition, ainsi que d'éventuelles actions complémentaires.</p> <p>Signature d'avenants complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation CEJ (part CAF) et CUCS (Ville), - organisation séjour Anim'Eté jeunes, - animations complémentaires.
Dénomination sociale du délégataire	Association départementale des Francas du Doubs Espace Jean Moulin 1 rue Robert Schuman 25000 Besançon

Dirigeants	Président : Jean-Louis Schneider Délégué Départemental : Alain Buchot Délégué local Besançon : Jean-Baptiste Girod-Gard
-------------------	---

2 - Analyse de la qualité du service

2.1. Projet Educatif des Francas du Doubs

Les Francas œuvrent depuis leur origine pour que le temps libre des enfants et des adolescents, en lien avec les autres temps éducatifs, constitue un espace éducatif propice à leur développement personnel.

Au niveau départemental, les Francas mènent leur projet pédagogique en direction de :

- la petite enfance (5 Relais d'assistantes maternelles, 2 structures multi-accueils, 2 micro-crèches et 2 ludothèques),
- l'enfance (accueils de loisirs péri et extra scolaires),
- la jeunesse (20 accueils de jeunes).

Le projet éducatif repose sur des valeurs indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, de la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie, la paix...

«La finalité du projet des Francas s'exprime donc ainsi : avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible.»

La réalisation de ces ambitions passe par la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs concernés par les questions éducatives et les innovations pédagogiques, à commencer par les équipes d'animation mais aussi les parents.

Depuis 2010, les Francas ont également mis l'accent éducatif particulièrement sur l'environnement et le développement durable, à travers leur projet «Centre A'ERE», Animations d'Education Relative à l'Environnement pour vivre et promouvoir au quotidien des pratiques respectueuses de l'environnement.

2.2. Du projet éducatif national aux activités bisontines

Dans le fonctionnement quotidien des centres de loisirs et accueils enfance-jeunesse de Besançon, les Francas ont entrepris de diversifier les pratiques éducatives à travers des activités ou des modes de fonctionnement :

- Rythme de l'enfant (accueil échelonné),
- Place des parents, sur le principe : «il faut tout un village pour éduquer un enfant»,
- Respect de l'environnement et de la nature (démarche Centre A'ERE, semaine d'animation inter-accueil de Besançon, animations),
- Développement des pratiques scientifiques et techniques, artistiques et culturelles, sportives et de plein air,
- Développement de l'autonomie des jeunes (cofinancement de séjours, animations d'ateliers),
- Evènement «Les Droits de l'enfant»,
- Développement de projets de solidarité (animation parloir à la maison d'arrêt),

- Programmation de stage de formation d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD).

Les thèmes abordés par chaque structure bisontine en 2013 illustrent la richesse créative des équipes bisontines. L'information aux parents est diffusée grâce aux supports de communication «Le P'tit Moutard», et le site internet «francasbesancon.com».

D'autres activités originales ont également été organisées:

- 254 enfants (contre 284 en 2012) ont bénéficié d'un séjour d'été à la base de Marnay (canoë, VTT, tir à l'arc, piscine, escalade, sarbacane) ;
- Visite de la Saline Royale d'Arc-et-Senans dans le cadre du dispositif national des «Portes du Temps» du Ministère de la Culture et de la Communication (50 enfants par semaine en juillet) ;
- Après l'accueil de 8 jeunes Palestiniens en 2012, 8 jeunes Bisontins sont partis à Aqabat Jaber en 2013 dans le cadre de la coopération décentralisée (volet jeunesse) entre Besançon et le camp de réfugiés.
- Sorties culturelles et sportives à raison d'une fois par semaine et de nombreuses fêtes et kermesses en fin de sessions rassemblant enfants, familles et équipe d'animation.
- organisation pour la Ville des rencontres inter accueils sur le site du Haras et sur le thème du Cinéma. Près de 284 maternels et 213 élémentaires bisontins ont fréquenté le «Ciné'Land» pour des jeux, des ateliers, des danses, un spectacle,... sur quatre jours et le samedi était ouvert aux familles.

2.3. La fréquentation

L'activité des Francas du Doubs dans le département en quelques chiffres :

- 25 cantons
- 76 collectivités locales
- 334 599 journées/enfants réalisées en gestion directe (331 019 j/e en 2012)
- 2 676 790 heures d'accueil (2 648 155 heures en 2012).

Fréquentation - section de Besançon

En ce qui concerne la Ville de Besançon, les fréquentations enregistrées sont les suivantes :

- Accueils de loisirs maternels (3-6 ans) :

- . **17 001** journées/enfants (*18 603 en 2012 soit - 9 %*).
- . **827** enfants différents ont fréquenté les accueils de loisirs maternels (*800 en 2012*).

Les sites affectés à ces accueils sont : l'école élémentaire Fontaine Ecu (Montrapon, Fontaine Ecu), l'école Sapins (Rosemont-Saint-Ferjeux), l'école Helvétie (Centre-ville), Le Petit Prince et La Ritournelle (*Champagne*) (Tilleroyes/Boichard), Rivotte (Centre-ville session Noël), et la ludothèque de Palente - Orchamps.

- Accueils de loisirs élémentaires (6-12 ans) et adolescents (12-17 ans) :

- . **14 048** journées/enfants (13 089 élémentaires et 959 adolescents) en baisse de 6 %
- . **819** enfants différents ont fréquenté les accueils de loisirs élémentaires (706 en 2012)
- . **144 jeunes différents** (135 en 2012).

Les sites affectés à ces accueils sont : Rivotte (Centre-ville), Rosa Parks (*Ile de France / Planoise*), Dürer Fluo (Planoise), Champagne (Planoise) (Tilleroyes/Boichard), Bel Air Velotte (tous quartiers) et l'Espace Jeunes Rosa Parks (*Ile de France/Planoise*).

- Ce sont donc au total :

. **1 790** enfants différents qui ont été accueillis en 2013 (1 641 en 2012),

. **1 119** familles concernées (1 108 en 2012) dont 98 % d'allocataires CAF,

pour un total de **31 049** journées/enfants (en 2012, 33 558 J/E), soit une baisse de 7,5 % du nombre de journées enfants (- 2 509 J/E).

Année	2009	2010	2011	2012	2013
-------	------	------	------	------	------

Accueils maternels	19 282	19 673	20 230	18 603	17 001
Accueils élémentaires et adolescents	15 067	16 584	15 645	14 955	14 048
Fréquentation totale	34 349	36 257	35 875	33 558	31 049

Accueils maternels	774	899	1 154	800	827
Accueils élémentaires et adolescents	1 067	794	759	841	963
Total Enfants différents	1 841	1 693	1 913	1 641	1 790

Remarque : il convient d'ajouter 5 065 journées/enfants (4 692 J/E en 2012) pour la fréquentation des animations transversales (Village des Droits de l'Enfant, Carnaval de Planoise, Journées inter accueils de loisirs...) et les espaces d'animation d'été «Arts et Création» et «Sciences et environnement» à Vital'Été.

Provenance géographique

Les trois quartiers de Planoise, Grette, Battant-centre et Montrapon - Fontaine Ecu réalisent une part importante de l'activité des Francas à Besançon et 1 449 enfants (76 %) sont issus des quartiers prioritaires CUCS sur les 1 790 enfants différents.

Inscrits / quartiers	2010	2011	2012	2013	%
Planoise	777	740	881	774	49,62 %
Battant - Centre	180	222	130	253	16,22 %
Clairs-Soleils	18	23	15	23	1,47 %
Amitié - Rosemont - St-Ferjeux	74	65	64	76	4,87 %
Montrapon - Fontaine Ecu	132	155	127	192	12,31 %
Palente - Orchamps	120	133	31	157	10,06 %
Grette - Butte	83	111	81	85	5,45 %
Sous-total		1 449		1 560	100 %
Cras - Chaprais	77	71	64	88	22,56 %
Bregille	21	32	16	35	8,97 %
Tilleroyes	14	32	32	82	21,03 %
Velotte	21	11	5	30	7,69 %
Saint-Claude - Torcols	76	196	98	155	39,74 %
Sous-total		342		390	100 %
<i>Extérieur CAGB</i>	70	109	87	107	66,46 %
<i>Extérieur hors CAGB</i>	28	13	10	54	33,54 %

Revenus des familles

48 % des familles (55 % en 2012) sont issues de la tranche la plus basse de revenus proposée par la grille tarifaire des Francas (Quotient familial < 450 €) soit une journée avec repas à 3,20 €.

10 % des familles (13,5 % en 2012) bénéficient d'une journée avec repas à 4,20 € (Quotient familial compris entre 450 € et 531 €).

Au total ces deux tranches «basses» représentent 58 % des familles.

En 2013, il est à noter que 20,21 % des familles (contre 13,32 % en 2012) sont issues de la tranche la plus élevée (quotient familial supérieur à 756 €).

3 - Les conditions d'exécution du service public

3.1. Le personnel

En 2013, les effectifs permanents de l'association départementale des Francas pour le département s'élèvent à 449 salariés (soit 246 ETP, en progression constante depuis 2009) dont 368 salariés en CDI.

Les Francas du Doubs ont recruté 664 animateurs en contrats d'engagements éducatifs (CEE) (donnée stable depuis 2011). Au total, ce sont 1 367 salariés différents qui ont été embauchés sur 2013. Les animateurs représentent 56 % des salariés, les directeurs de centre 16 %, personnel de service 10 %. 31 nouveaux emplois ont été créés en 2013 pour répondre au développement de l'activité.

Pour l'activité de Besançon, les Francas ont employé 224 animateurs occasionnels (183 en 2012, 213 en 2011), 19 directeurs de site (permanents ou occasionnels), 14 personnes dans les services administratifs et techniques (temps partiels). 2 salariés ont bénéficié d'un contrat aidé (CAE).

3.2. Les horaires

Les accueils de loisirs sont proposés tout au long de l'année et couvrent, selon les activités et les lieux, les mercredis, le temps de midi, les soirées, les samedis, les petites et grandes vacances.

En 2013, les Francas ont à nouveau contractualisé avec la Collectivité pour fournir les repas de midi dans les accueils de loisirs.

Les accueils sont organisés par quartier pour faciliter un service de proximité aux familles. Néanmoins les Francas, conformément aux dispositions prévues dans le contrat de délégation, ont mis en place un service de transport afin de permettre aux familles d'accéder à d'autres sites et d'autres activités : comme en 2012, 2 circuits de ramassage ont ainsi été proposés en 2013 (mercredis et vacances).

3.3. Les tarifs

La grille tarifaire est basée sur le calcul du Quotient Familial issu des données «CAF PRO» calculé par la CAF du Doubs. Elle est soumise au vote de la Collectivité chaque année avec l'avenant programmatif annuel (CM du 21 janvier 2013).

En 2013, 6 tranches tarifaires (dont 1 pour les familles hors CAGB) sont proposées aux familles selon le choix de l'accueil : mercredi/samedi, vacances, en journée complète ou demi journée, avec ou sans repas.

En 2013, les tarifs sont restés identiques à ceux de 2012.

A titre d'exemple, une journée/enfant avec repas pendant les vacances coûte entre 3,20 € et 8,99 € selon le quotient familial à une famille qui bénéficie de l'Aide au Temps Libre de la CAF. La fourchette va de 10,20 € à 13,53 € pour une famille non allocataire de la CAF (donc sans ATL).

3.4. Les partenariats

Au-delà du contrat avec la Ville de Besançon dans le cadre de la délégation de service public, les Francas se positionnent comme partenaires de l'action éducative locale et ont à ce titre signé différentes conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales du département (en 2013, l'association a reçu le soutien de la CNAF dans le cadre de l'appel à projet d'expérimentation de projets avec les adolescents.), avec le Conseil Général (contrats d'objectifs annuels, contrats territoriaux), l'Etat (ACSE).

Au niveau national, la Fédération est reconnue par différents ministères : Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Vie associative et de l'Education populaire (postes FONJEP - dont un basé à Besançon), jury d'attribution du BAFA et du BAFD, etc.) ; Ministère de l'Education Nationale (association éducative complémentaire de l'Enseignement Public) ; Ministère de la Culture et de la Communication (convention pluriannuelle d'objectifs, Portes du Temps, ...).

3.5. Respect des engagements

Le délégataire a présenté l'ensemble des documents prévus par la convention de délégation de service public concernant la qualité du service, les états financiers et les conditions d'exercice de la mission.

Deux commissions paritaires ont été réunies conformément aux dispositions du contrat.

Les relations avec le délégataire sont très régulières (tant sur les projets éducatifs que sur les aspects logistiques).

4. Les comptes de la délégation

4.1. Situation financière 2013

L'association départementale des Francas du Doubs est une association type loi 1901.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

La Section des Francas Besançon ne dispose pas d'un statut juridique autonome, c'est donc par le biais d'une comptabilité analytique que les Francas transmettent à la Collectivité les états financiers spécifiques à Besançon.

Chiffres clés :

En K€	2013	2012	Variation en K€	Variation en %
Les Francas du Doubs				
Résultat net	235,3	158,2	+ 77,1	+ 48,7
Recettes des prestations	12 212,1	11 504,3	+ 707,8	+ 6,2
Masse salariale	9 309,4	8 678,8	+ 630,6	+ 7,3
Fonds propres	1 472,1	1 236,8	+235,3	+ 19

Section Besançon				
Résultat net	0	2,2	- 2,2	-
Recettes des prestations	1 069	1 083	- 14	- 1,3
Masse salariale	766	781	-15	- 1,9
Nombre de journées enfants (hors manifestation)	31 049	33 558	- 2 509	- 7,5

Particularité : le contrat de délégation de service public avec les Francas est établi sur un financement versé par la Ville, calculé sur la base d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, traduits chaque année dans un budget prévisionnel équilibré.

Le calcul du versement définitif est fonction de l'atteinte des objectifs.

4.1.1 - Commentaires/ Association départementale

La situation financière de l'association départementale est saine.

Le niveau des fonds propres est satisfaisant.

Les ratios de trésorerie sont positifs, la structure n'est pas endettée.

Le résultat de la structure départementale 2012 est un excédent de 235,3 K€ sur un volume d'activité de 12 212 K€. Ce résultat est directement issu de l'activité, puisque le résultat financier et le résultat exceptionnel sont peu significatifs.

Le volume des prestations rendues est en hausse de 6 %, associé à une hausse similaire des charges pour réaliser ce développement d'activité (notamment l'alimentation et la masse salariale).

La masse salariale reste le principal poste de charges avec plus de 9 M€ (70,5 % du total des charges), suivie par les achats (alimentation, matériel pédagogique, transport) pour environ 2,7 M€ (20 % du total).

Les ratios de gestion du résultat sont positifs et satisfaisants.

4.1.2 - Commentaires/ Section Besançon

La construction de la convention de DSP avec les Francas vise un niveau d'activité et l'équilibre financier annuel. Il est donc normal que, sans événement majeur, le résultat soit voisin de zéro, ce qui est le cas en 2013 avec un excédent de 79,53 €.

La réalisation financière de l'année 2013, soit 1 155 K€, et ses composantes sont conformes au budget fixé initialement (Conseil Municipal du 21 janvier 2013), qui prévoyait un total de 1 165 K€.

Cependant, il est important de noter que ce niveau de charges est atteint avec une fréquentation moindre que celle prévue au budget (31 049 journées enfants en 2013 contre 34 000 prévues), ce qui émane de :

- l'obligation de prévoir un taux suffisant d'encadrement des enfants par le personnel ad hoc, alors même qu'une majorité des inscriptions se fait désormais «en dernière minute».

- des charges (matériel pédagogique, alimentation, transport) dont le coût augmente.

Le montant des prestations, soit 1 069 K€ en 2013, se répartit en 15 % de part des familles, 66 % de participation Ville de Besançon et 19 % de part CAF. Ces ratios sont relativement stables depuis la signature de la DSP en 2009.

La composition des charges d'exploitation de la section Besançon est similaire à celle de la structure départementale :

. avec 766 K€, la masse salariale représente 66 % des charges,

. l'alimentation et le transport s'élèvent à 183 K€, soit 16 % du total des charges,

. les fournitures et matériels pour activités représentent 125 K€.

Ces trois postes directement destinés à l'activité représentent 1 074 K€ soit 93 % du total des charges de la section bisontine.

Conclusion

Le niveau d'activité départemental est en progression de + 1 %, et sur la base des états financiers transmis au 31 décembre 2013, la situation financière de l'Association des Francas du Doubs est saine.

4.2. Liens juridiques et financiers avec la Ville de Besançon

Pour leurs activités bisontines, les Francas du Doubs utilisent des locaux dédiés ou mutualisés, mis à disposition par la Ville de Besançon (notamment des écoles), tel que prévu au contrat. Le siège social de la structure départementale (Place Jean Moulin) est également mis à disposition.

La Ville de Besançon a facturé aux Francas la prestation des repas pris par les enfants le midi, pour un montant de 97 K€ en 2013.

Comme prévu au contrat initial, un avenant programmatif annuel a été contractualisé entre la Ville et son délégataire (CM du 21 janvier 2013).

Lors du CM du 2 décembre 2013, un second avenant a été voté pour entériner le versement définitif au titre de 2013 de la participation financière de la Ville. En effet, l'objectif d'activité de 34 000 journées-enfants prévu à l'avenant programmatif initial n'a pas été atteint : le délégataire a totalisé 31 049 journées. De ce fait, et conformément aux dispositions prévues au contrat, le versement de la participation financière de la Ville a été ajusté.

La Ville a donc versé au titre de 2013 le financement contractualisé à hauteur de 705 912 €, auxquels s'ajoutent 28 450 € de subventions pour des actions ciblées (CUCS notamment), soit un total de 734 362 €.

Sur les 750 912 € versés pour les accueils de loisirs, 254 950 € sont issus de la Prestation de Service Enfance Jeunesse de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse.

L'excédent 2013 de 75,53 € réalisé par les Francas est reporté à l'exercice 2014.

Enfin, pour mémoire, le CM du 16 janvier 2014 s'est prononcé en faveur du maintien du mode de gestion sous forme de Délégation de Service Public et pour le lancement de la procédure de renouvellement de la DSP, le présent contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2014.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à la gestion et l'organisation de structures et la mise en œuvre de projet d'animation enfance jeunesse à Besançon par l'Association Les Francas du Doubs dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Besançon à cette structure.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission de Contrôle Financier du 3 septembre 2014 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 4 septembre 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte du présent rapport.

Récépissé préfectoral du 14 novembre 2014.